



Du 7 octobre 2026

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



La coupe de Savoie Futsal 2027 est lancée !!!

Inscriptions et détails dans la rubrique Futsal

Limite d'inscription le 22 novembre 2026

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission des médailles.....	page 4
Commission FAFA	pages 5 à 9
Commission Sportive	pages 10 à 12
Commission des Jeunes	pages 13 à 21
Commission Futsal	pages 22 à 25
Commission des Coupes	pages 26 à 28

Commission Féminines	page 29
Commission Critérium Féminin séniors	pages 30 à 31
Commission Technique	pages 32 à 34
Commission des Arbitres	pages 35 à 40
Commission Statut de l'Arbitrage	pages 41 à 43
Commission de Discipline	pages 44 à 46
Annexes :	page 47



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 5 octobre 2026

NOTE AUX CLUBS – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'A.G. du district aura lieu le samedi 19 juin 2027 après-midi. Les clubs intéressés doivent faire acte de candidature au district **avant le 30 novembre 2026**.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 5 octobre 2026

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 28 septembre au 5 octobre 2026

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

David CORMIER - A.S. BRISON ST INNOCENT - Cyril MONGAZON- Jean Christophe LECOQ - U.OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission Sportive:

FC CHAUTAGNE (3 - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (4) - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - F.C. ST BALDOPHE (2) - HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) = LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - AIX F.C. (3) - ENT. VAL D'HYERES - A.S. D'UGINE - F.C. DES BAUGES - F.C. VILLARGONDRAN - A.S. DE BARBERAZ - GUC FOOTBALL FEMININ - F.C. LA ROCHETTE - ENT. S. DE TARENTEISE - MARTHOD SP. - F.C. DU NIVOLET - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. LA RAVOIRE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - Koca Tolgahan - BIOLLAY FOOTBALL CLUB (2) - SP COGNIN – JS CHAMBERIENNE – U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) – C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – US GRIGNON

Commission De Discipline

Courrier:

COGNIN SP - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. CHARTREUSE GUIERS – ENT VAL D'HYERES – Sébastien RIDOLFO

Rapport :

Kamel Ghazi - Cyril MONGAZON - Esat YILDIRIM – Yohan MARTINET - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission Des Arbitres :

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - MONTMELIAN A. - CDA VAL D'OISE - Cyril MONGAZON – SP COGNIN - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT PAYS SAVOYARD - Fatima EDDOUM - Laurent Caby – ABADDAR Salim

Commission des Coupes:

J.S. CHAMBERIENNE - A.S. MONT JOVET BOZEL (2) - CHALLES S.F.

Commission FMI :

MARTHOD SP. – AS D'UGINE

Commission Ethique et Incivilité :

Cyril MONGAZON – ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE

Commission des Terrains :

FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY



COMMISSION DES MEDAILLES

Présidente : Carole VINIT - 07 88 67 32 78

Lundi 5 octobre 2026

MÉDAILLES JEUNESSE ET SPORTS 2026

Médailles OR



- CRESTEE DENIS
- TOGNET ANDRE

Médailles ARGENT

- ALIX LUC
- DESMARIEUX DANIEL

Médailles BRONZE

- FONTAINE FABIEN
- AMRANE ABDERRAHMANE
- CHARRIER BRUNO
- SACHET DANIEL
- CORVAL RENAUD

Les médailles ont été validées par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et seront remises lors d'une cérémonie officielle à la Préfecture début décembre.



COMMISSION FAFA

Lundi 5 octobre 2026

Information F.A.F.A. – Saison 2026/2027

Le FAFA lance sa saison 2026-2027 avec de nouveaux dispositifs et des moyens renforcés

Clubs, instances et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. Cette nouvelle saison 2026-2027 s'inscrit dans une dynamique renforcée, avec de nouveaux dispositifs et des moyens en hausse, conformément aux engagements annoncés par le président de la FFF, Philippe Diallo, lors de la Conférence nationale du Football en novembre dernier.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2026-2027

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2026

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026-2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027.

A NOTER : PROJET ECLAIRAGE

03 Création ou mise en conformité d'un éclairage ou rénovation pour un classement fédéral (niveau E6 minimum)

Pour être subventionnable, le projet devra répondre aux critères ci-dessous :

- Utilisation obligatoire de projecteurs LED avec installation d'un système de pilotage pour adapter le niveau d'éclairage et contrôler les plages horaires de fonctionnement (pour une raison d'économies d'énergie)
- S'il s'agit d'un projet de mise en conformité ou rénovation, ce projet n'est éligible que s'il permet un changement de niveau de classement

La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-27 :



1. La création de deux nouveaux dispositifs :

- **Le FAFA Fonds de Solidarité** : il permet d'accompagner les clubs et les collectivités confrontés à des événements majeurs (catastrophes naturelles, accidents graves ou dégradations criminelles) compromettant la continuité de l'activité sportive et/ou associative.
- **Le FAFA Matériel** : il permet d'accompagner les clubs dans l'acquisition d'équipements indispensables à leur fonctionnement (matériel sportif, informatique, électroménager ou mobilier pour les espaces de vie). L'aide prendra la forme d'un bon d'achat dématérialisé Le Corner de 500 €, attribué une seule fois par club sur la période 2026-2029.

2. La mise en place d'abondements financiers pour les projets à l'attention du public féminin*

Afin de soutenir le Plan Mixité de la FFF et de favoriser l'accès des pratiquantes à des installations adaptées, certains projets d'équipements participant au développement de la pratique féminine pourront bénéficier d'un abondement financier de la part de la FFF.

Les natures de projet éligibles sont :

- Création d'un éclairage
- Création ou extension de vestiaires
- Création d'un terrain de Football éclairé à 8 en gazon synthétique

3. Le maintien des modalités de financement pour les terrains nouvelles pratiques

La revalorisation des aides forfaitaires du FAFA pour les terrains de Foot5 et de Futsal, décidée en janvier 2026, est reconduite pour la saison 2026-2027.

Les porteurs de projets pourront solliciter une aide allant jusqu'à **50 000€** pour ce type d'équipement. Pour les terrains de Futsal, l'aide sera variable selon le type de revêtement et l'éclairage ou non de l'installation.

Nouveauté : pour être éligibles au dispositif, les clubs supports devront impérativement proposer une offre de pratique féminine ou développer un projet de création de cette dernière.

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2026/2027

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 11 700 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Date limite de dépôt des dossiers : **21 NOVEMBRE 2026, sur l'application.**

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Par ailleurs, il est maintenant possible de louer un véhicule en LLD. Selon le modèle choisi, le coût résiduel est de l'ordre de 250 €. Pour la Savoie, le quota est de 1 véhicule, peut-être 2.

Voir le dossier avec le lien en rubrique.



La Commission reste à votre disposition.

Les nouveautés sur la saison 2026-2027 :

- À compter du 1er juillet 2026, le FAFA Transport est de nouveau réservé à l'acquisition de **véhicules Volkswagen** auprès d'un concessionnaire agréé.
- Les projets d'acquisition d'un véhicule profitant à une section féminine pourront faire l'objet d'un abondement financier de la part de la FFF.
- La FFF lance un nouveau dispositif d'aide réservé à la location longue durée (LLD). Les clubs amateurs peuvent bénéficier d'une aide financière de la FFF pour la location longue durée (LLD) d'un véhicule Volkswagen hybride ou électrique (concessionnaire agréé Volkswagen). Il s'agit d'un contrat unique négocié directement par la FFF auprès de Volkswagen pour le compte des clubs amateurs. Ce partenariat permet aujourd'hui aux clubs d'avoir accès à une gamme de véhicules de qualité tout en profitant de remises exceptionnelles
Grâce à un partenariat négocié avec Volkswagen, ils accèdent à des conditions tarifaires avantageuses et à une gamme de véhicules de qualité via les concessionnaires agréés.

MODALITÉS DE FINANCEMENT Sous réserve du strict respect du présent cahier des charges, une subvention peut être accordée selon les modalités de financement en vigueur, à savoir : L'application de cette modalité de financement est dans la limite du nombre de dossiers pouvant être soumis par la Ligue à la FFF. La décision définitive d'attribution est prise par le Comité Directeur de la Ligue sur proposition de la Commission Régionale dédiée.

- ***Pour en savoir plus sur les abondements réservés aux projets destinés au public féminin, consultez la note explicative**

Information F.A.F.A. Emploi – Saison 2026/2027

Le volet emploi pour cette période sera ouvert à partir du mois de mars 2027. Les clubs devront se rapprocher des référents emplois de leur ligue régionale dès décembre 2026 pour connaître les modalités du dispositif 2027-2028

Information F.A.F.A. Formation – Saison 2026/2027

Les dossiers de demande de financement peuvent être déposés dès maintenant. Nous vous invitons à prendre connaissance des modalités du dispositif figurant dans le cahier des charges et à adresser vos demandes dans les délais impartis. Pour toute question ou pour être accompagné dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre interlocuteur habituel.



Cahier des charges – Saison 2026/2027

Liens cahiers des charges 2026-2027 :

[Cahier des charges FAFA Equipements clubs collectivités 2026 2027](#)

[Cahier des charges Foot5 2026-2027](#)

[Cahier des charges Futsal 2026-2027](#)

[Cahier des charges Beach Soccer 2026 2027](#)

[Cahier des charges Futnet 2026 2027](#)

[Cahier des charges Fonds de Solidarité 2026 2027 \(pour les évènements qui ont lieu à partir du 01/07/2026\)](#)

[Cahier des charges FAFA Matériel 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(achat\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(LLD\)](#)

[Cahier des charges FAFA Transport \(bornes de recharge\) 2026 2027](#)

[Cahier des charges FAFA Formation 2026 2027](#)

Courriels reçus

- **FC HTE TARENTEISE** : Demande F.A.F.A. éclairage stade J. Claude ROCCA.

Un courriel de réponse vous a été adressé

- **FC QUEIGE BEAUFORTAIN** : demande de renseignements pour une réfection de terrain.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **Communauté de Communes du Lac d'AIGUEBELETTE** : projet engagé en lien avec AS NOVALAISE pour aménagement d'un terrain de football A8 en gazon synthétique avec éclairage.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **AS NOVALAISE** :

Votre projet N° 9 ne peut être subventionnable, uniquement que s'il prévoit un éclairage LEDS (100 lux).

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ENTRELACS** : Courrier émanant de différentes personnalités concernant une demande de subvention F.A.F.A. au sujet d'une transformation de terrain en gazon synthétique.

Dossier hors délai, après renseignements, le stade est déjà terminé et utilisé par le club FC CHAMBOTTE.

Pour information, la commune d'ENTRELACS a obtenu une subvention pour l'éclairage du stade.

Un courriel sera adressé à la Commune.

- **COGNIN SPORTS** : demande de renseignements pour Subvention Matériels

- **BIOLLAY FC** : demande de renseignements pour Subvention Matériels



Un courriel de réponse vous a été adressé.

Vous devez vous connecter sur la plateforme www.lecorner.fff.fr
et compléter l'onglet N° 4.

- **US MODANE** : rénovation de moquette STADE DE LOUTRAZ.
Un courriel de réponse vous a été adressé.
- **COMMUNAUTE COMMUNES CŒUR MAURIENNE ARVAN**
 - Éclairage : ce projet ne sera éligible que s'il permet un changement de niveau de classement et réalisé en LEDS (projet N° 3)
 - Main courante (projet N° 4)

Les projets Tunnel et Pare-ballons ne sont pas subventionnables.

Un courriel de réponse vous a été adressé.

- **ST LAURENT DU PONT**
Projet arrosage : projet subventionnable uniquement pour les installations classées de T2 à T4.
(projet N° 6)
- Remplacement main courante correspond au projet N° 4
Un courriel de réponse vous a été adressé.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe qui sera allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2026/2027. La répartition s'effectuera au début de l'année 2027 (**31 janvier 2027**).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 5 octobre 2026

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

U.S GRIGNON : lu et noté, reçu feuilles de matchs papier rencontres D3B et D5C du 04 octobre 2026, suite problème FMI.

COGNIN SP 3 : lu et noté, reçu feuille papier avec composition d'équipe match D5C.

J.S. CHAMBERY : lu et noté, accord pour inversion rencontre D1 du 11 octobre 2026 à 15H.

Mr CAREGLIO, président de la commission prévention et éthique : lu et noté, caméras embarquées pour le weekend du 04 octobre 2026.

LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : lu et noté, nous informe que le stade BOUTRON Synthétique est accessible pour rencontre match séniors du 04 octobre 2026, dorénavant toutes les rencontres D2 et D3B se joueront à CHAMBERY LE HAUT.

F.C AIX LES BAINS 1 : lu et noté, la commission programmera votre rencontre D1 du 11 octobre 2026 au stade FORESTIER 1 (herbe)

NOTES AUX CLUBS

Rencontre D5B n°79356724 du 20 septembre 2026 FC AIX 3 / ENT DRUMETTAZ MOUXY 4

Suite à un problème FMI fin de match, la commission n'a reçu aucune feuille de match papier établie de la part du club AIX FC 3 pour l'homologation de la rencontre.

La commission vous a demandé de nous fournir une feuille de match papier, aucun document n'a été reçu à ce jour.

Article 33 règlements L'AuRAFoot feuilles de Match : Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant. La non-transmission de la feuille de match dans un délai de vingt jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entraînera un retrait d'un point avec sursis à l'équipe concernée dans son championnat puis un point ferme à partir de la deuxième infraction, et ainsi de suite pour chaque match dont la feuille de match ne sera pas envoyée. Dans le cas où le non-envoi de la feuille de match serait à imputer au club visiteur, ce dernier pourra être sanctionné à la place du club recevant. Le non-envoi ou l'envoi hors délai de la feuille de match entraîne l'application d'une amende pour le club recevant.

Une fiche navette sera établie pour la trésorerie.



Rappel, les feuilles de match papier doivent être impérativement renseignées et écrites au stylo à bille (Couleur noire). Les noms et prénoms des joueurs, ainsi que leur numéro de licence sont obligatoirement mentionnés en lettres majuscules dans les colonnes prévues à cet effet. Sur la feuille de match ne doivent figurer que des noms de personnes licenciées, score, sanction administrative, deux délégués de terrain du club recevant, éducateurs, arbitres.

Pour toute feuille de match papier, la commission sportive effectuera des contrôles.

Les clubs ne respectant ces consignes s'exposent à des sanctions.

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

4^{ème} tour de Coupe de France

Matches reportés au 24/25 Octobre 2026

Match n° 56515654 D1 20H ST PIERRE SPORT 1 / J.S CHAMBERIENNE 1

Match n° 56513288 D2 20H F.C DU NIVOLET 1 / A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Match n° 56515846 D2 14H30 F.C LAISSAUD 1 / ETS. LE BOURGET DU LAC 1

5^{ème} tour de coupe de France

Match reporté au 1^{er} novembre 2026

Match n° 56513615 D2 AS CUINES LA CHAMBRE 1/ ETS. LE BOURGET DU LAC 1

HOMOLOGATION

Rencontre aller n° 79354916 D5C du 27 septembre 2026 A.S UGINE 2 / US GRIGNON 2.

La Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait au club US GRIGNON 2.

Résultat : A.S UGINE 2,	3 buts,	3pts
US GRIGNON 2,	0 but,	moins -1pt

Si l'équipe l'AS UGINE 2 se déplace au match retour le 08 novembre 2026, le club de l'U.S GRIGNON dédommagera les frais Kilométriques 15 Kms x2€ = 30€

Un membre de la commission sportive a été avisé par sms du forfait.

Une fiche navette suivra à la trésorerie.

Rencontre Aller n°79356728 D5B du 27 septembre 2026 ENT S DRUMETTAZ MOUXY 4 / F.C SUD LAC 2, la Commission Sportive donne match perdu par pénalité pour 1^{er} forfait F.C SUD LAC 2.

Résultat : ENT S DRUMETTAZ MOUXY 4,	3 buts,	3pts
F.C SUD LAC 2,	0 but,	moins -1pt

Si l'équipe de l'ENT S DRUMETTAZ MOUXY 4 se déplace au match retour le 08 novembre 2026, le club FC SUD LAC dédommagera les frais Kilométriques 6Kms x2€ =12 €

Aucun membre de la commission sportive n'a pas été avisés.

Une fiche navette suivra à la trésorerie.

DEMANDE DE MODIFICATIONS WK DU 11 OCTOBRE 2026

Match n° 56520044 D4B du 11 octobre 2026 AS CUINES LA CHAMBRE 2/ F.C.B.E MERCURY 3

Se jouera à 11H30, accord LAuRAFoot et des deux clubs, rencontre 5^{ème} tour Coupe de France à 14H30.

Rencontre D5C n° 79354920 du 10 octobre 2026 AS BOZEL 2 /COGNIN SP 3

Demande de modification de l'équipe de COGNIN SP 3 reçu hors délai, maintenu le 10 octobre 2026 à 20H à BOZEL.



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

Rencontre D5B n° 79356733 du 11 octobre 2026 ENT. S DRUMETTAZ MOUXY 4 / US DOMESSIN 2
Se jouera à 12H15, match de COUPE AUVERGNE RHONE -ALPES à 14H30

Rencontre D1 n° 56515657 du 11 octobre 2026 ES. TARENTAISE 2 / J.S. CHAMBERY 1, demande d'inversion sur Footclubs, accord de l'équipe adverse et de la commission, se jouera à 15H au stade Synthétique Michel VALLET (BIOLLAY)

Rencontre D1 n°56510552 du 11 octobre 2026 FC AIX FC 2 / CA MAURIENNE 1, terrain de repli, se jouera à 15H, stade FORESTIER 1 (T3-E4-PN AIX LES BAINS).

Rencontre D2 n° 56513614 du 11 octobre 2026 F.C.B.E MERCURY 2 / FC HAUTE TARENTAISE 1 se jouera à 12H15, stade Synthétique de LA GRILLETTE à MERCURY) match de COUPE AUVERGNE RHONE- ALPES 14H30.

Rencontre D5B n°79356734 du 10 octobre 2026 20H, FC AIX 3 / A.S NOVALAISIEENNE 2 demande effectuée sur Footclubs pour programmer la rencontre au 11 octobre 2026 à 15H au stade FORESTIER 2 (-PN- AIX LES BAINS) avec accord des deux du clubs et de la commission

Championnat Séniors ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT être saisies sur foot clubs avant le lundi 12h qui précède la rencontre du Week- end, les clubs doivent absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus avant le lundi 12h. toute demande arrivant après 12h sera hors délai.

En cas terrain impraticable (arrêté municipal ou constat de délégué de secteur, forfait), les responsables de la commission sportive doivent OBLIGATOIREMENT être prévenus par téléphone (message vocal si besoin), les clubs recevant ne respectant pas ces directives seront amendés.

Responsables Séniors :

Cédric YSARD :

07 71 01 89 31

Sauveur MICALLEF :

06 23 06 49 93

Formalités d'après match : Le délai de la transmission de la FMI est fixé au plus tard le dimanche à 20h00 ou dans un délai de 24 heures pour les matchs en semaine.

Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la FMI, elle ne pourra plus être modifiée, et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction.

REGLEMENTS GENERAUX LAuRAFoot 2026/2027 Page 28

Procédures d'exception : La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions qui seront déterminées en début de saison. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 5 octobre 2026

COURRIERS RECUS

Demande de modification match GAPS/ le HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY suite au refus du club le HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY le match reste à 15H.

Reçu mail FC BIOLLAY pour modification.

CHAMPIONNAT

ATTENTION suite au forfait général de l'équipe de la SAVOYARDE le calendrier a été modifié afin d'éviter d'avoir 2 exempts par Week-end « les résultats des 2 premières journées ont été conservés et reportés sur le nouveau championnat ainsi que les cartons. « VOIR SUR LE SITE »

Nouveau championnat. Championnat U20 DISTRICT - 2

Celui-ci annulera et remplacera le championnat U20 DISTRICT.

Matches du 10 octobre 2026 :

Matches N° 79667329 GAPS / le HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY se jouera au Pont de Beauvoisin à 15H00.

Matches N° 79667330 ENTS DRUMETTAZ MOUXY / FC HAUTE TARENTAISE à 15 H 00.

Etant donné le refus de FC HAUTE TARENTAISE la commission laisse le match à 15H00.

Matches N° 79667331 CHAMBERY SPORT 73 / JSCHAMBERY à BOUTRON.

Matches N° 79667332 FC SAINT BALDOPH / ENT VAL D'HYERES.

Matches N° 79667333 FC BIOLLAY / FC CHAMBOTTE au STADE MICHEL VALLET à 18H00

NOTES AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire)

Veuillez nous envoyer les coordonnées du coach de la catégorie (mail et portable) MERCI



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du Lundi 5 octobre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accèsion pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U17 :

- Seront qualifiés en D1 : les 6 premiers de la poule A Niveau 1 + les 4 premiers de la poule B Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : Les 6 équipes restantes du brassage Niveau 1 + Le premier de chaque brassage Niveau 2
- Seront qualifiés en D3 : Les 14 équipes restantes du brassage Niveau 2

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Tous les matchs sont programmés 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUBS avec accords des deux clubs concernés

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs de LA RAVOIRE se joueront au stade M. BASSET à 16H30

CHANGEMENT WEEK END

N°79137817 US CHARTREUSE GUIERS- ENT S DRUMETTAZ-MOUXY se jouera à 16H00 stade Charles BOURSIER

N°79137853 FCBE MERCURY1- US LA RAVOIRE 1 se jouera à 17H00 à MERCURY

N°79138752 GJ LA SAVOYARDE2- ENT FC MAURIENNE se jouera à 16H00 à MONTMELIAN

N°79141097 ENT DRUMETTAZ MOUXY 2 – ENT CULOZ CHAUTAGNE 1 se jouera à 15H00 à MOUXY



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 5 octobre 2026

NOTES AUX CLUBS

Modalités d'accèsion pour les poules D1, D2 et D3 U15 et U17 pour la phase de printemps 2027.

En U15 :

- Seront qualifiés en D1 : les 5 premiers de chaque brassage Niveau 1 = 1 poule de 10 équipes
- Seront qualifiés en D2 : les 5 derniers de chaque brassage Niveau 1 + les 3 premiers des poules A et B Niveau 2 + les 2 premiers de la poule C Niveau 2 = 2 poules de 9 équipes
- Seront qualifiés en D3 : les 18 équipes restantes du brassage Niveau 2

Pour répondre à vos demandes de changements de dates ou d'horaire, il faut le faire par **FOOT-CLUB**. Avec l'accord du club adverse pour que la commission valide. **ATTENTION Valider dans les délais sinon refus automatique.**

COURRIERS DES CLUBS

F.C. LA ROCHETTE 1 : Match N°. 79376065. V. S. ST. PIERRE SP. 1.

Troisième forfait dans la poule D.2. B. du club de LA ROCHETTE Le 04 octobre 2026. Devient forfait général.

Poule D.2.A :

Attente feuille de match pour homologation.

Match N°. 79233503. CHAMBERY SP.1 / US CHARTREUSE 2. Manque le score et la FEUILLE DE MATCH. Impératif pour le lundi 12 octobre 2026.

Reçue feuille de match : BIOLLAY F.C. / C.S. BELLEY 3.

Poule D.2.B :

Match N°.79233621. Du 11 octobre 2026. Terrain indisponible.

E.S. TARENTEISE 2 / ENT. F.C. MAURIENNE 2.2. Se joue le 18 octobre 2026.

Match N°.79233620. Du 11 octobre 2026. ETS. LE BOURGET 1/GJ. LA SAVOYARDE 2.

Se joue à 13 heures.

Suite au forfait de LA ROCHETTE.

Match N°. 79233623. AS. UGINE est exempt.

Poule D.2.C.

Match N°. 79439371. GJ. LA SAVOYARDE 3. / ENT.FC. MAURIENNE 3. Du 11 octobre.

Se joue le 18 octobre 2026. (Indisponibilité des terrains).



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 5 octobre 2026

INFO CLUBS

• Accession au Critérium – Phase de printemps

À la suite d'une demande de clarification concernant les conditions d'accès à la phase de Critérium, il est précisé que, pour le CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL, en cas d'inscription de son équipe 2 U12 dans la poule de D1 A, celle-ci ne pourra pas accéder à la phase de Critérium, même si elle se classe parmi les trois premières équipes du championnat.

L'accès au Critérium est réservé aux clubs disposant d'une section Élite.

Cette disposition sera donc prise en compte lors de l'établissement du classement ainsi que pour les accès au Critérium pour la phase de printemps.

Pour rappel, trois clubs de la D1 A accéderont au championnat Critérium de printemps : le premier club classé dans le critérium B, ainsi que les deuxième et troisième clubs classés dans le critérium C.

La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau Régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **Dans le cas où le CHAMBERY SAVOIE FOOT se classerait parmi les trois premières places, le quatrième entrera en ligne de compte uniquement dans ce cas précis.**
- **En cas d'égalité, l'article 23.3 des règlements généraux de la ligue LAURA sera appliqué**
- **23.3.1. Nombre de points**
- **23.3.2. Confrontation directe.**
- **23.3.6 Plus grande différence de but générale**
- **23.3.7 Tirage au sort**
- **Les points 3 à 5 ne sont pas applicable au foot à 8**

• Demandes de modification des rencontres.

Il est rappelé que toute demande de modification de rencontre doit, dans la mesure du possible, être effectuée dans les meilleurs délais via l'outil Foot-Clubs.

Afin d'harmoniser les pratiques entre les clubs et de centraliser le traitement des demandes au sein des différents outils de gestion, les demandes de modification transmises par courriel seront progressivement limitées.

Il est donc fortement recommandé de formuler les demandes au plus tard **le vendredi précédant le week-end de la rencontre**. Ce délai permet au club adverse de disposer du temps nécessaire pour étudier la demande et faire connaître sa réponse, ainsi qu'à la commission de procéder à son examen lors de sa réunion du lundi.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et de votre collaboration dans le respect de cette procédure.

**• PENSEZ AUX ACCES FMI POUR VOS
ÉDUCATEURS**



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

Pour rappel suite à l'allongement des rencontres (2x35) l'heure officielle de début des rencontres est bien 13h15

RECEPTION MAIL CLUB

Reçu et lu mail de COGNIN SPORT une réflexion est en cours.
Pris note du mail reçu de l'U.O. ALBERTVILLE dans l'attente de votre décision.
Reçu mail des scores de l'ENT DRUMETTAZ MOUXY, BIOLLAY FC et AIX F.C.
Reçu mail de BIOLLAY F.C. une réponse sera apporté ultérieurement et rapidement.

Pour RAPPEL les dates comprises entre le 25 décembre et le 2 janvier ne sont pas à jouer.

**L'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant
20h00.**

Utilisation de la FMI est obligatoire

MODIFICATION HORAIRE OU DATE

CHAMBERY SAVOIE FOOT 4 contre BAUGES F.C. 1 **D2 Poule A**
LE 10/10/26 A 12H à la PLAINE DE JEUX MAGER CHAMBERY.

AIX F.C. 1 contre U.S. LA RAVOIRE 1 **D1 Poule A**
LE 10/10/26 A 10H30 à GIUSEPPE GARIBALDI.

E.S. TARENTEISE 1 contre CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 **D1 Poule C Reporté**
E.S. TARENTEISE 2 contre MARTHOD SP **D3 Poule C Inversé**
LE 10/10/26 A 15H à STADE MUNICIPALE à MARTHOD.

F.C. B.E MERCURY 3 contre A.S. MONT JOVET BOZEL **D2 Poule C**
LE 10/10/26 A 10H au STADE de la GRILLETTE à MERCURY.

F.C. B.E MERCURY 2 contre ST PIERRE SPORT 1 **D2 Poule C**
F.C. B.E MERCURY 4 contre ST PIERRE SPORT 2 **D3 Poule C**
LE 10/10/26 A 12H au STADE de la GRILLETTE à MERCURY.

A.S. UGINE contre ENT BASSE MAURIENNE 1 **D2 Poule C**
LE 10/10/26 A 14H au STADE MONTMAIN à UGINE

U.S. LA RAVOIRE 2 contre BIOLLAY F.C. 1 **D2 Poule B**
LE 10/10/26 A 12H30 au STADE BASSET à LA RAVOIRE.

U.S. LA RAVOIRE 3 contre U.S. DOMESSIN **D3 Poule B**
Refusé, inversion possible, informer le district avant vendredi midi pour saisi



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

AIX F.C. 2 contre GAPS 1 **D1 Poule B**

Refusé, heure officielle 13H15 au STADE GIUSEPPE GARIBALDI à AIX LES BAINS.

Ou en attente d'une nouvelle demande de modification, avec accords des deux clubs, avant vendredi midi.

PRIS NOTE DES STADES

LA SAVOYARDE 1 contre AIX F.C. 3 **D2 Poule A**

LA SAVOYARDE 3 contre AIX F.C. 5 **D3 Poule A**

LE 10/10/26 A 13H15 STADE DE L'ILE MONTMÉLIAN.

ENT. VAL D'HYERES 1 contre F.C. LA ROCHETTE **D2 Poule B**

ENT. VAL D'HYERES 2 contre F.C. ST BALDOPH **D3 Poule B**

LE 10/10/26 A 13H15 STADE MUNICIPALE DE MONTAGNOLE.

GAPS 2 contre COGNIN SP **D2 Poule B**

LE 10/10/26 A 13H15 STADE MUNICIPALE DE NOVALAISE.

ATTENTE RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS DU A L'ABSENCE DE FMI

C.A. YENNOIS 1 contre GAPS 1 **D1 Poule B**

DERNIER RAPPEL AVANT AMENDE !

REPORT DE MATCH SUR DATE OFFICIEL

E.S. TARENTEISE 1 CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 **D1 Poule C Reporté**

LE 24/10/26 A 13H15 à STADE E. FRESNO à AIGUEBLANCHE.

U11

Fabien FONTAINE 06 32 60 14 18

Réunion du lundi 5 octobre 2026

Courrier reçu :

- ES TARENTEISE : Erreur d'engagement de l'équipe 1.
Modification apportée à compter du 10/10.

Calendrier :

Le planning de la journée 2 du 10/10 a été envoyé à tous les référents de la catégorie par mail + en annexe de ce PV

- samedi 10/10 : J2 critérium
- samedi 17/10 : coupe U11 crédit agricole – tirage à retrouver sur le FAL
- samedi 7/11 : J3 critérium

NOUVEAUTÉS - Rénovation du football des enfants (réunion foot animation du 14/9) :

A APPLIQUER DES LA RENTRÉE DU FOOT DU 19/9

U10-U11 – LA SAISON

U10-U11

Un Football pour tous les enfants

CADRE
FFF

18 dates minimum
Organisation à 4 équipes
60 min (2 x 30')

INCONTOURNABLES

EVOLUTIONS
REGLES

La Rentrée du Foot
3 dates en septembre

Festival U11
4 dates (défi technique TAB)
J+ (format Coupe)
3 dates au Printemps 2027

Challenge (avec défi jonglerie)
14 dates sur la saison (7 par phase)

5v5 (futsal et extérieur)
Janvier - Février
4 à 5 dates
Via le SAVOIE FUTSAL TOUR

Défi technique
(Jonglerie 1' en duel
par niveau)
= pas de retour

Opposition par Niveau
(Engagement,
dissociation)

Différentes phases
(2 ou 3 phases)

Arbitrage des jeunes
par les jeunes
(à la touche)

Pause « rotations »
15'

NOUVEAU

Hors-Jeu
Ligne médiane

Passion

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

Plaisir

U10-U11 – LE JOUR DU CRITERIUM

U10-U11

Un Football pour tous les enfants

RENCONTRES

JONGLERIE PAR NIVEAU

Défi 1 vs 1 (2 x 1')

Début 9H45

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

NIVEAU D2
G1 vs G2 et P1 vs P2

NIVEAU D3
G1 vs G2 et P1 vs P2

NIVEAU D2
A vs B et C vs D

NIVEAU D3
A vs B et C vs D

10H20

10H55

11H30

Fin 12H05

Passion

Rénovation du Football des Enfants des U6 au U13 G & F

Plaisir

Page 19 sur 48



Foot SAVOIE

PV N° 789 du 7 octobre 2026



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 5 octobre 2026

Attention des modifications ont été faites sur 3 plateaux pour la journée du samedi 10 octobre 2026

SITE 2	N1	N2
ES DRUMETTAZ MOUXY	1	2
US LA RAVOIRE	0	1
JS CHAMBERIENNE	2	2
FC BAUGES	1	0
TOTAL	4	5

SITE 3	N1	N2
CS BELLEY	2	1
GAPS ASB/USP	2	2
FC CHAMBOTTE	0	2
TOTAL	4	5

SITE 9	N1	N2
AS NOVALAISIEENNE	2	2
BIOLLAY FC	1	1
ENT. VAL D'HYERES	1	1
GJ LA SAVOYARDE	2	2
TOTAL	6	6

Documents à transmettre : pensez à le faire, avant le lundi 12 octobre 2026, pour ne pas être amendé de 35 €.

Les feuilles de présence sont à transmettre dans le tableau des équipes par chaque club participant ou par le club organisateur s'il les a toutes récupérées. La feuille de plateau remplie et signée par l'ensemble des clubs présents doit être transmise par le club organisateur.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Responsable U6/U7 : Edouard FROGER (06.10.56.18.18 - efroger@savoie.fff.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U8/U9 : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38 - philippesalvatore@sfr.fr)

Membre : Bernard BERTHET (06.13.10.78.63 - bernard.berthet@neuf.fr)

Responsable U10/U11 : Fabien FONTAINE (06.32.60.14.18 - fabien.fontaine7386@gmail.com)

Engagements U6/U7 – U8/U9 – U10/U11

Clôture des engagements :

En cas de modifications (niveau, nombre d'équipes), merci de contacter directement les référents des pratiques.

Diffusion des deux premières journées, via le FAL.

- Samedi 10 octobre
- **Samedi 17 octobre (journée optionnelle sur inscription)**

<https://savoie.fff.fr/simple/u7-u9-u11-u13-j-du-17-10/>

Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans l'article dédié à la Commission du Football Animation :

- Lois du Jeu
- Organisation
- Tableau des rotations
- Contacts

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11/>





Foot SAVOIE

PV N° 789 du 7 octobre 2026



EVENEMENT 100% FEMININ U7F/U9F/U11F

Toutes les licenciées féminines du Département sont attendues le samedi 17 octobre, à St Pierre d'Albigny.

- U7F
- U8F/U9F
- U10F/U11F

Plus d'informations dans le lien ci-dessous :

<https://savoie.fff.fr/simple/la-pratique-feminine-des-jeunes/>

Inscriptions individuelles :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfv3aZD4oceqJIXjUfzMVCN8D2HavKim3TgPomMRZQvZaGO9g/viewform>

Un mailing a été réalisé auprès des clubs, référents et familles.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du Lundi 5 octobre 2026

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL

ATTENTION IMPORTANTE MODIFICATION DU CHAMPIONNAT FUTSAL

En accord avec le District de l'Isère et de la Haute Savoie -Pays de Gex, le nombre d'équipes inscrites dans le 38 étant largement suffisant (11 ou 12) pour obtenir une montée en R2, les districts 74 et 73 créent un championnat avec les 9 équipes inscrites avec une montée en R2.

CHAMPIONNAT

Poule A

FUTSAL BOURGET UNITED
A FUTSAL ROCHETTE O
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
AS THONON

Poule A, rencontres aller-retour

Toujours 2 arbitres avec 50% de la somme totale remboursée.

Le championnat Futsal pour les Districts 73 et 74 est au niveau B donc pas de contrainte de double licence. Rappel, un joueur peut jouer un match futsal le jour J et un match foot traditionnel les jours J-1 ou J+1.

AS THONON et FUTSAL BOURGET UNITED (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 * 25 sans arrêt du temps.

AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Le début du championnat est décalé d'une semaine.

Merci de répondre très rapidement au questionnaire envoyé conjointement par mail.

Réponses au questionnaire reçues :

A S THONON
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
US CHARTREUSE GUIERS
A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN
A FUTSAL ROCHETTE O

Le calendrier est en ligne avec les réponses que nous avons reçues

COUPE DE FRANCE

17 AU 18 OCTOBRE 26	1 ^{er} TOUR COUPE DE FRANCE
07 AU 08 NOVEMBRE 26	2 ^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027

EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U 13 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 15 M :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 28 février 27.

U 17 M :

1^{er} tour : le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : le Sam 6 ou le Dim 7 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27.

U 20 M :

1^{er} tour : le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 13 ou Dim 14 février 27 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 28 février 27

Seniors M :

1^{er} tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2^{ème} tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3^{ème} tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

U 13 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 15 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

U 18 Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 9 ou le Dim 10 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 23 ou le Dim 24 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 6 ou le Dim 7 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27

Seniors Féminins :

1^{er} tour : En plateaux le Sam 16 ou le Dim 17 janvier 27.
2^{ème} tour : En plateaux le Sam 30 ou le Dim 31 janvier 27.
3^{ème} tour : 2 poules de 3 le Sam 13 ou le Dim 14 février 27.
Finale le dimanche 7 mars 27



2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 : 10 joueurs

Masculin U 15 : 10 joueurs

Masculin U 17 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 : 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors : 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.

Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

U 13F : 10 joueuses

U 15F : 10 joueuses

U 18F : 10 joueuses

Seniors F : 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, Beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20	1 X 20
4	1 X 13	1 X 15	1 X 13	1 X 15	1 X 15	1 X 15
5	1 X 10	1 X 12	1 X 10	1 X 12	1 X 12	1 X 12
FINALE	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20	2 X 20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

U20 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

U17 : 2 x 25 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en seniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

4- Inscriptions :

- Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 22 NOVEMBRE 2026

- En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

- En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.

5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).

- Protège- tibias.

- Shorts/chaussettes identiques.

- Chaussures adaptées au futsal.

- Chasubles pour les remplaçants.

- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.

- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.

- Trousse pharmacie.

- Ballon spécifique futsal (au moins 1)



Inscriptions à ce jour :

SENIORS M :

Équipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- US CHARTREUSE GUIERS
- A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE
- A FUTSAL K-PUC 1 MONTMÉLIAN 2
- UO ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- US CLUSES BONNEVILLE FORON 2
- AS THONON
- FUTSAL LAC D'ANNECY CLUB 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73





COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs



17 Impasse de la pierre à feu
PME Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 5 octobre 2026

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

COUPE DE FRANCE

5^{ème} tour de CDF aura lieu le dimanche 11 octobre 2026

AS CUINES LA CHAMBRE D2

Seul club de district encore en course en COUPE DE FRANCE



COUPE GAMBARDILLA

4^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026

Le tirage est prévu le 12 octobre 2026



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

RAFFIN

2^{ème} tour le dimanche 25 octobre 2026
Le tirage est en ligne

FEMININES A 8

Tour de cadrage le 25 octobre 2026
Le tirage est en ligne

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le 17 octobre 2026
Le tirage est en ligne

U17 TRONCY

Match en retard du 1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026

2^{ème} tour le 17 octobre 2026

Match en retard du 2^{ème} tour le samedi 12 décembre 2026

Le tirage est en ligne

Les rencontres où les clubs jouent la Coupe Gambardela seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 18 octobre 2026
Le tirage est en ligne

TIRAGE PRESENT SUR LE FAL

INFORMATION IMPORTANTE SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence

(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

TOUS CLUBS SANS FEUILLE D'EFFECTIF OU MOYEN DE CONTRÔLE
SERA RETIRÉS DES COUPES

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**
Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le mercredi suivant **avant 16h00.**

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 17 octobre 2026 à 14h00
Arrivée au stade à 13h30 minimum

2 qualifiés pour les plateaux à 5 et 4 clubs

1 qualifié pour les plateaux à 3 clubs

Le Tirage est en ligne sur le FAL

U13 PIGNIER-SERALINI

Le tirage est prévu en mars 2027

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 17 octobre 2026 à 10h00
Arrivée au stade à 9h30 minimum

Le Tirage est en ligne sur le FAL

Organisation et Documents toutes Coupes Jeunes U11 & U13

L'organisation des rencontres sera réalisée de la façon suivante :

L'éducateur du **club recevant** fera en présence des éducateurs visiteurs un tirage des lettres selon le nombres de clubs sur le plateau

A-B-C-D-E

Ces lettres seront attribuées avant le tirage aux clubs

Vous trouverez dans le lien ci-dessous tous les éléments pour l'organisation des Coupes Jeunes

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 0 28 06 72 52

Réunion du lundi 5 octobre 2026

COURRIERS RECUS

Reçu de Mr PERRON, note de frais suite à son déplacement pour le match U 20, transmis à la commission d'arbitrage.

CHAMOIX SF : Reçu feuille de match papier - MERCI

Les feuilles de match vierges SONT TELECHARGEABLE SUR LE SITE DU DISTRICT.

CHAMPIONNAT

JOURNÉE 3 du 11/10/2026 :

Match n° 79123345 ENTF CHAUTAGNE / US SAINT REMY

Match n° 79123346 US LA MOTTE SERVOLEX / JS CHAMBERY

Match n° 79123347 LE BOURGET du LAC / SF CHAMOIX

Match n° 79123348 CŒUR de SAVOIE / ENTS DRUMETTAZ MOUXY

EXEMPT AS BARBERAZ

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent **OBLIGATOIREMENT** envoyer au district le planning d'occupation des terrains avant le lundi midi précédant la rencontre (terrain et horaire).

HOMOLOGATIONS

Match N°79123340 CHAMOIX / LA MOTTE SERVOLEX

CHAMOIX SF	4 BUTS	3 POINTS
------------	--------	----------

US LA MOTTE SERVOLEX	1 BUT	0 POINT
----------------------	-------	---------



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 5 octobre 2026

REUNION DU 5 OCTOBRE :

Après le mot d'accueil du Président et le tour de table, quelques rappels et précisions sur l'organisation et la pratique :

Rappel des décisions du mois d'avril :

- Rythme adapté à chaque équipe (tous les 15 jours ou 1 fois par mois)
- Fin des pratiques par niveau, bien prendre le temps de se mettre d'accord sur l'effectif à mettre en place pour chaque match
- Choix pour chacune des équipes pour les longs déplacements
- Proposition de nouvelles pratiques (FUTNET, FOOT EN MARCHANT) sur une soirée ou une journée festive

Précisions :

- Pour les joueuses U14F (nées en 2013) et U15F (nées en 2012), la participation aux matchs n'est pas autorisée (application des mêmes règlements que pour le foot libre).

Elles pourront participer aux journées découvertes.

- Toutes les joueuses doivent être licenciées (libre ou loisirs).

Les équipes voulant participer à la coupe FUTSAL devront avoir des licences « libre ».

- Bien remplir une feuille de match pour chaque match

Alain Hans rappelle que les équipes qui se sentent assez prêtes peuvent rejoindre le Championnat à 8 .

CLUB	EQUIPE(S)	EFFECTIF	Jour de match à domicile	Fréquence
MARTHOD SP				X
ES TARENTEISE				X
USGM LA BATHIE		30		X
AS UGINE	1	10		X
AS HAUTE COMBE	1	20	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
AS LE MONTCEL	1	18	MERCREDI	Tous les 15 jours
ES DRUMETTAZ	1	16	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC SUD LAC	1	12	JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
FC BAUGES	1	21	Le week-end	Tous les 15 jours
JS CHAMBERY	1	18		Tous les 15 jours
CŒUR DE SAVOIE	1		TOUS SAUF JEUDI	1 FOIS PAR MOIS
CHALLES SF	1			1 FOIS PAR MOIS
US LA RAVOIRE	1	8	VENDREDI	1 FOIS PAR MOIS
AS NOVALAISE	1	18/21	MERCREDI	1 FOIS PAR MOIS
CA YENNE	1	18	MARDI ou JEUDI	Tous les 15 jours
CHARTREUSE/CROSSEY	1	12/13	DIMANCHE 10H	1 FOIS PAR MOIS



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

1^{er} match entre le 9/10 et le 31/10 :

LE MONTCEL – CA YENNE

ES DRUMETTAZ – US LA RAVOIRE

CHALLES SF – FC SUD LAC

CŒUR DE SAVOIE – BAUGES FC

FC HAUTE COMBE – JS CHAMBERY

AS NOVALAISE – US CHARTREUSE GUIERS

La suite sera au PV le mercredi 22 octobre au plus tard.

Les coordonnées de chacun seront envoyées par mail ainsi que le modèle de feuille de match.

La réunion s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Merci à tous les clubs présents, rendez-vous sur ou autour des terrains.

Merci à Didier ANSELME, Jacky GACHET, Alain BARREAU et Alain HANS pour leur présence.

Bonne saison à toutes et tous.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 7 octobre 2026

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoît LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER – Léane BOUVIER – Corentin GILLET.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

**Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation Inscription via Portail Clubs
OBLIGATOIRE**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2026 – 2027

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) - Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 17 octobre 2026 et mercredi 4 novembre 2026

Lieu : Stade Charles BOURSIER, Saint LAURENT du Pont – US CHARTREUSE GUIERS

Coût : 90 €

Inscriptions validées : 8

Lionel COURRIER – Cédric PONCET (FC CHAMBOTTE)

Remy DEGARDIN - Lukas MICHELI (AS BARBERAZ)

Nicolas GRANIER – Franck LAMBERT (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed BEN TAHLA (US LA MOTTE SERVOLEX)

Justine ALVES GOMES (FC LAISSAUD)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 6 octobre 2026.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 31 octobre 2026 et mercredi 11 novembre 2026

Lieu : Club de SAINT PIERRE SPORT – Complexe Sportif Stéphane NOVET

Coût : 180 €

Inscriptions reçues : 4

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 16 janvier 2027 et samedi 30 janvier 2027

Lieu : à définir – Bassin Aixois/ Bauges

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 14

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 26 février 2027 et lundi 12 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Maurienne

Coût : 90 €

Inscription reçue : 2

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 mars 2027 et mercredi 24 mars 2027

Lieu : à définir – Secteur Combe de Savoie

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 4

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 13 mars 2027 et dimanche 14 avril 2027

Lieu : à définir – Bassin Albertvillois

Coût : 90 €

Inscriptions reçues : 9



- **Formation CFI Foot réduit (U6 - U9)** Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

Lieu : à définir – Secteur Tarentaise

Coût : 120 €

Inscription reçue : 1

CERTIFICATIONS 2026 – 2027

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 octobre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions validées : 3

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Thimotée ROCHI (MONTMÉLIAN A)

Marc ROULET (ENT VAL D'HYERES)

Les convocations et thèmes à étudier ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 29 septembre 2026.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 novembre 2026

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 5

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 29 avril 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 1

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 11 mai 2027

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscription reçue : 0





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion du Lundi 5 octobre 2026

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi LEFEBVRE,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS - MAILS

Mail, Courrier Arbitre

- M. Nicolas DECAUX (ST RENNAIS FC), pièce administrative
- M. Sofiane BOUDRA (AIX LES BAINS), Candidature Arbitre de Ligue
- M. Laurent CABY (MONTMELIAN),
- M. Emmanuel PERRON (HAUTE COMBE DE SAVOIE), fiche de frais sur match NON-JOUE (équipe absente sans avoir prévenu l'arbitre) date : 03/10/26 en U20
- M. Fabrice HAND (MONTMELIAN), fiche de frais sur match NON-JOUE (équipe absente sans avoir prévenu l'arbitre) date : 27/09/26 en FEMININE
- M. Esat YLDIRIM (C S F), complément d'information sur rapport, à l'attention de la commission de discipline
- Melle Fatima EDDOUM (MERCURY), pièce administrative
- M. Salim ABADDAR (C A MAURIENNE), pièces dossier arbitre pour validation de sa licence (reçu en date du 05/10/26)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

- M. Gilles HUNSTEDT observation : M. Mohammed RAHHALI (CHARTREUSE GUIERS) le 27/09/26
- M. Jacky MESTACH observation : M. Tayfun DURMAZ (indépendant), le 04/10/26

Mail, Courrier Club

- Ent.S. DRUMETTAZ MOUXY, mail à l'attention de la Commission de Discipline : signalement d'insultes à caractère raciste sur rencontre du 27/09/26
- G A P S, demande d'arbitre sur rencontre Championnat de l'AIN en U18 FEM, le 11/10/26 à PONT DE BEAUVOISIN
- Ent.S. DRUMETTAZ MOUXY, Questions diverses arbitrage U13

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-RAS

Mail, Courrier UNAF :

-RAS



CONVOCATION CDA / ARBITRE / CLUB - SAISON 2026 / 2027

La Commission des Arbitres convoque officiellement :

M. Florian AVERTY (CHALLES LES EAUX)

M. Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT)

M. Nicolas FALCOZ (C A MAURIENNE)

Le lundi 12 OCTOBRE 2026, à 19h00

Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE

Motif : Ethique d'arbitrage

REGROUPEMENT ARBITRAGE FUTSAL et FORMATION - SAISON 2026 / 2027



A savoir

Les arbitres qui n'ont pas suivi de formation FUTSAL, qui désirent arbitrer en FUTSAL
Cette saison 2026/2027,

Devront être présents pour suivre une formation qui se déroulera le :

Judi 15 octobre 2026 à 19H00

A l'auditorium de la Maison des Sports

90 rue Henri Oreiller

73000 CHAMBERY

Sont également convoqués,
Les arbitres FUTSAL de District Seniors à ce regroupement

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE - SAISON 2026 / 2027



A l'attention des Présidents de club, dirigeants, éducateurs,
Formation Initiale d'Arbitrage (SAISON 2026 / 2027)

Retrouvez les dates de formation :

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 LES MARCHES

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE



Foot SAVOIE



PV N° 789 du 7 octobre 2026

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)

Maison des sports (District de Football de SAVOIE)

90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

Les inscriptions sont à faire en ligne sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction vis-à-vis du statut d'arbitrage,
sont donc invités à présenter des candidats(es)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou **formations@laurafoot.fff.fr**

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acceuil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

A noter :

Les inscriptions ne sont pas établies par la CDA,

Mais bien par le service formation de la Ligue AURA

Pour l'organisation du module de formation ACCOMPAGNATEUR / OBSERVATEUR du 19/09/26

INFORMATION IMPORTANTE ARBITRES

Pourriez-vous, s'il vous plaît, informer les officiels qui officient sur les rencontres Régionales et du District du point suivant :

Important : merci de vérifier dans votre espace personnel que l'option de visibilité de vos coordonnées est bien activée, en **décochant la case indiquée sur la capture d'écran ci-dessous**.

À défaut, vous apparaîtrez comme anonyme sur le site de la Ligue, ce qui pourrait empêcher les clubs ou les autres officiels de vous contacter en cas de changement d'installation le jour de la rencontre ou pour toute autre nécessité liée à son organisation.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance.

RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE ARBITRE



Il est à noter, à tous les arbitres dont les noms suivent :

Vous êtes convoqués officiellement pour faire le test physique de début de saison.

Date : **Samedi 17 octobre 2026 à 10H00**



A l'adresse suivante : **28 rue de la Jacquère, 73800 PORTE DE SAVOIE**
Sur le site du club de football de **CŒUR DE SAVOIE**

Liste :

Mrs.

Tayfun DURMAZ (indépendant), Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE),
Esat YLDIRIM (CSF),
Salim ABADDAR (CAM), Mohamed AYARI (indépendant), Nathan VANDURME (CAM), Youssef LAHMIDI (AIX LES BAINS),
Bernard CAMUS (HAUTE TARENTEISE), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), Benoit MISSION (BOZEL), Alphonse LOMBARD (CŒUR DE SAVOIE)
Jacques N'DAYE (NIVOLET), Abderrahmane AMRANE (GRIGNON), Mustapha HAMADI (PORT CROIX ROUGE), Abdel Halim MOUNIB (LE HAUT de CHAMBERY), Habib NEFFATI (LAISSAUD), Dylan ROIGNAU (TARENTEISE)

RAPPEL CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS – COMPETITIONS LIGUE JEUNES



« ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES »

Deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue depuis la saison 2023 (à destination des dirigeants des équipes de **U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2**) pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier:

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux

que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club.

Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

Merci aux arbitres qui officient dans ces championnats, d'appliquer cette directive.



FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

préparation
Examen Ligue
Arbitrage



Note aux candidats inscrits (jeunes et seniors)

Pour les Arbitres Jeune (non stagiaire)

Les arbitres catégorie 1 (pour la fonction d'arbitre central Ligue)

Les arbitres catégorie 1 et 2 et Assistant spécifique (pour la fonction d'arbitre assistant Ligue)

Les candidats potentiels

Devront adressés une demande motivées à la CDA

Par mail au

District de Football de SAVOIE

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72, Mail : evan.bntn@icloud.com

Toute candidature sera retenue et validée après étude de dossier auprès de la CDA

Les Candidatures sont à faire avant la date du 16 Octobre 2026

INDISPONIBILITES ARBITRE WEEK END DU 10 11 OCTOBRE 2026

DECKER Yannick Indisponible le 10/10/2026 Convenance personnelle

SERNA Jacques Indisponible du 09/10/2026 au 12/10/2026 Convenance personnelle

NDIAYE Jacques Indisponible le 10/10/2026 et le 11/10/2026 de 15H à 23H30 Convenance personnelle

LECORNE Cedric Indisponible du 01/10/2026 au 01/01/2027 Raison professionnelle

MESTACH Jacky Indisponible du 01/09/2026 au 31/12/2026 Raison personnelle

BELAROUCI Ismael Indisponible le 11/10/2026 Dimanche de 13H à 23H30 Convenance personnelle

BENOIT Remi Indisponible du 18/09/2026 au 18/10/2026 de 07H30 à 23H30 Raison personnelle

PICQUE Ernest Indisponible du 10/10/2026 au 11/10/2026 Raison Administrative

BEKSAS Aissa Indisponible du 10/10/2026 au 01/06/2027 Samedi de 07H30 à 18H Convenance personnelle

SAGNIER Bastien Indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle

LAMBERLIN Yann Indisponible du 03/10/2026 au 15/10/2026 Congés

KOCA Tolgahan Indisponible le 10/10/2026 de 07H30 à 18H Convenance personnelle

BENASSAI Lucas Indisponible le 11/10/2026 Congés

DUMANDAG Hamza Indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle

MICHON Severine Indisponible du 05/09/2026 au 05/11/2026 Raison personnelle

DONNEAUD Gregoire Indisponible le 10/10/2026 de 17H à 23H30 Convenance personnelle

PAROLINI Angelo Indisponible le 10/10/2026 Convenance personnelle

BELLIR Hamza Indisponible du 12/09/2026 au 31/07/2027 le Samedi Raison professionnelle ou scolaire

JUNG Louis Indisponible le 10/10/2026 Convenance personnelle

MAAMRI Said Indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle

TASSART Benoit Indisponible du 08/09/2026 au 04/11/2026 Raison personnelle



SOY Melih Indisponible du 03/10/2026 au 19/10/2026 Convenance personnelle
LEBRETON POTHIN Evan Indisponible le 10/10/2026 Convenance personnelle
TEIXEIRA Ines I indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle
VINCENT Henri indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle
BUISSON RAVE Lenny indisponible le 11/10/2026 Convenance personnelle
OLAGNON Arthur indisponible le 10/10/2026 Convenance personnelle
DUMONT Taho indisponible du 10/10/26 au 11/10/26 Raison personnelle
DECAUX Nicolas Indisponible du 10/10/2026 au 11/10/2026 Raison personnelle
ACARER Engin indisponible du 04/10/26 au 01/11/26 Raison personnelle

CDA DATES A RETENIR

Le jeudi 08 octobre 2026 : Réunion Plénière de CDA (19h00)
Le lundi 12 octobre 2026 : Réunion de CDA
Le samedi 17 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à PORTE DE SAVOIE / 1ère session
Le dimanche 18 octobre 2026 : Formation Initiale d'Arbitrage à PORTE DE SAVOIE / 1ère session
Le lundi 19 octobre 2026 : Réunion de CDA et CD
Le samedi 24 octobre 2026 : Finalisation de la Formation Initiale d'Arbitrage à Maison des Sports
CHAMBERY / 1ère session
Le lundi 02 novembre 2026 : Réunion de CDA
Le jeudi 05 novembre 2026 : Réunion Plénière de CDA (19h00)





COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 5 octobre 2026

Composition de la commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres (représentant les Arbitres) : Mrs Alphonse LOMBARD, Denis CRESTEE, Jacky MESTACH,

Membres (représentant les Clubs) : Mrs Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB, Daniel MAILLAND-ROSSET,

DATES A RETENIR

Calendrier des événements : saison 2026-2027

<u>31 AOÛT</u>	- date limite de renouvellement et de changement de statut
<u>30 SEPTEMBRE</u>	- date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)
<u>28 FEVRIER</u>	- Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de clubs - Date d'étude de la 1 ^{ère} situation des clubs

Bilan STATUT D'ARBITRAGE - 2026 / 2027

Les tableaux préventifs de SEPTEMBRE 2026 au Statut d'Arbitrage de District sont à **consulter en Annexe du Pv du lundi 28 septembre 2026.**

Il est à noter que :

18 CLUBS

3 ENTENTES

1 GROUPEMENT

Serez potentiellement en infraction au Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE,
sur la saison 2026/2027

Donc si pour la prochaine formation Initiale d'Arbitrage qui va débiter

Le samedi 17 octobre et dimanche 18 octobre 2026

28 rue de la Jacquère, 73800 PORTE DE SAVOIE

Sur le site du club de football de CŒUR DE SAVOIE

Le samedi 24 octobre 2026 (séance administrative et examen)



Maison des sports (District de Football de SAVOIE)
90 rue Henri Oreiller, 73000 CHAMBERY

L'inscription de candidature « arbitre » sera à faire auprès du « **service formations** » de la LIGUE AURAfoot.
La CDA n'étant aucunement gestionnaire des **inscriptions aux FIA** (Candidatures et Démarches Administratives) qui en découlent.

vous pouvez contacter l'IR2F :

Au **04.72.15.30.21** ou formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats(es)

<https://laurafoot.fff.fr/acueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initialesarbitres/>

COURRIERS

1-M. **Samir KAHOU**L, courrier : mail demande de ne plus représenter le club de COGNIN SPORT. Décision personnelle.

Réponse : La Commission du Statut d'Arbitrage du District de Football de SAVOIE

Considérant que cette requête ne répond pas aux critères imposés par l'article 33c du Statut Fédéral de l'arbitrage, La Commission déclare M. Samir KAHOU, arbitre indépendant dès la saison 2026/2027 jusqu'à la saison 2029/2030 inclus. Représentera son club formateur d'origine (saison 2026/2027 et 2027/2028)

2-Club **504230 MONTMELIAN**, signalement d'oubli du nom d'un des arbitres du club.

Le tableau Statut d'Arbitrage est rectifié

DEMANDE DE CHANGEMENT DE STATUT (précision à l'article 35 du statut Fédéral d'Arbitrage)

Début de l'arbitrage- Licencié dans un club

DROIT DE MUTATION : 500€

300€ pour le club formateur

100€ pour le district d'appartenance

100€ pour la Ligue

Début de l'arbitrage- Arbitre indépendant

DROIT DE MUTATION : 300€

200€ pour le club formateur

100€ pour la Ligue

COUVERTURE et DEMISSION (Article 35 Statut Fédéral de l'Arbitrage)

Démission :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE :

- 1 : Pendant 2 saisons si club formateur
- 2 : Pendant 1 saison si licencié 5 saisons consécutives dans un club

Arrêt définitif :

COUVERTURE DU CLUB QUITTE LICENCIE :

- 3 : Couverture 1 saison si licencié 10 saisons consécutives

Si l'arbitre démissionne après le 31 août, le club quitté compte l'arbitre dans son effectif jusqu'à la fin de la saison en cours par conséquent les conditions de couverture ci-dessus ne s'appliquent qu'à partir de la saison suivante.

PRECISION SUR LA REGLEMENTATION



Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot,

NOMBRE DE JOURNEES A ARBITRER (précisions à l'article 34 du Statut)

Les arbitres ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixés pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées minimum à diriger est de :

18 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

15 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Pour un nouvel arbitre ayant obtenu sa licence avant le 28 février de la saison en cours, le nombre de journées minimum à diriger est de :

9 pour les arbitres de football libre masculins dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

7 pour les jeunes arbitres, les arbitres de futsal et les arbitres féminines dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat ;

Une journée va du lundi au dimanche inclus.

Précision : Même si un arbitre officie (le samedi et le dimanche),

Il comptabilise qu'une seule journée au niveau du statut.

Application (saison 2026/2027)

PRECISION SUR LA REGLEMENTATION ENTENTES - REGROUPEMENTS

Pour être en règle avec le Statut d'Arbitrage de la LAURAFoot, un regroupement d'équipes en Entente ou en Groupement doit respecter des obligations précises concernant les arbitres à fournir.

Groupements (Jeunes / Féminin)

***Condition de création et de conformité** : Au moins un des clubs composant le groupement doit être en règle avec les obligations du Statut d'Arbitrage.

***Couverture** : Pour les obligations des équipes de jeunes en groupement, la couverture ne peut être assurée que par des « Jeunes Arbitres » ou « Très jeunes Arbitres »

Ententes

***Condition** : L'entente doit compter au moins l'un de ses clubs d'origine en règle avec le statut d'arbitrage des jeunes de la LAURAFoot.

***Rappel réglementaire** : L'entente a une durée d'une saison renouvelable et reste un engagement temporaire, contrairement au groupement qui s'inscrit dans la durée.

Si vous souhaitez approfondir un cas particulier, consulter les règlements généraux de la ligue.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 5 octobre 2026

Présents : Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ – David CORMIER - Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFO AUX CLUBS

Nous rappelons à tous les clubs que dans la mesure où la tablette est signée il y a un onglet où vous cliquez :

➤ je déclare avoir pris connaissance.

Seuls les arbitres sont habilités à nous faire modifier les erreurs sur la tablette.

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.



IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 5 octobre 2026 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
05/10/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/09/2026	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	28/09/2026
05/10/2026	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	27/09/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	28/09/2026
05/10/2026	D4	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	27/09/2026	Auto suff pas rapport arbitre	28/09/2026
05/10/2026	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	27/09/2026	Auto suffisant	28/09/2026
05/10/2026	D1	Joueur	AIX F.C.	27/09/2026	4 MF dont Auto	28/09/2026



PV N° 789 du 7 octobre 2026

05/10/2026	D4	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D1	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	27/09/2026	4 MF dont Auto	28/09/2026
05/10/2026	D5	Joueur	C.A. YENNOIS	26/09/2026	2 MF dont Auto	27/09/2026
05/10/2026	D1	Joueur	COGNIN SP.	27/09/2026	3 MF dont Auto	28/09/2026
05/10/2026	U17 D2	Joueur	COGNIN SP.	26/09/2026	Auto suffisant	27/09/2026
05/10/2026	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	26/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	26/09/2026	Auto + 1 match avec sursis	27/09/2026
05/10/2026	D1	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	27/09/2026	Auto suffisant	28/09/2026
05/10/2026	U15 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	27/09/2026	Auto suffisant	28/09/2026
05/10/2026	D3	Joueur	F.C. PONT	26/09/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	27/09/2026
05/10/2026	U17 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	26/09/2026	4 MF dont Auto	27/09/2026
05/10/2026	U15 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	27/09/2026	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	28/09/2026
05/10/2026	D2	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	27/09/2026	2 MF dont Auto	28/09/2026
05/10/2026	D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	27/09/2026	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	12/10/2026
05/10/2026	D5	Joueur	U.S. MODANE	27/09/2026	4 MF dont Auto	28/09/2026

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes administratives
- Tableau STATUT ARBITRE septembre 2026
- Calendrier U11
- Programme formations CDOSS – 2ème semestre
- Programme formations CDOSS – Jeunes Dirigeants
- Programme formations CDOSS – 3 formations gratuites à venir !
- Manifestations ENTENTE VAL D'HYERES

